



La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Recrute par voie statutaire ou contractuelle pour son service Grand Cycle de l'Eau

UN TECHNICIEN MILIEUX AQUATIQUES – CELLULE GEMAPI (H/F)

La CABA, c'est 25 communes, 56 066 habitants soit plus d'un tiers de la population du Cantal, 60% de l'activité économique, 45% des emplois et un territoire de 490 km². Etablissement public de coopération intercommunale, la CABA exerce pour les 25 Communes de son territoire un certain nombre de compétences à retrouver sur son site internet www.caba.fr. Pour exercer les missions et compétences de l'Agglomération, la CABA compte environ 320 agents répartis sur de multiples sites.

La cellule GEMAPI rayonne sur le bassin versant de la Cère amont, que la CABA partage avec les communautés de communes de la Châtaigneraie Cantalienne et de Cère et Goul en Carladès et pour lequel, une entente intercommunautaire formalise la collaboration à une échelle hydrographique cohérente.

Cadre d'emplois : [Techniciens territoriaux](#)

Catégorie : B

Grade minimum attendu : [Technicien territorial](#)

Filière : [Technique](#)

Poste à Temps Complet (36h/semaine sur 4,5 jours + RTT)

Poste basé à [Aurillac](#)

[Descriptif du poste] Sous la responsabilité du Responsable du service Grand Cycle de l'eau et au sein d'une équipe de 3 agents : assurer l'aspect technique de l'expertise, le suivi des milieux aquatiques et le suivi de chantiers dans le cadre du contrat de progrès territorial Cère amont en lien avec la compétence GEMAPI (lois MAPTAM et NOTRe).

[Missions ou activités] Vos missions principales sont :

- ✓ Caractérisation de l'état initial des masses d'eau, diagnostics et suivi des milieux aquatiques ;
- ✓ Montage ou participation au montage des documents de planification, de cahiers des charges et suivi des études et actions ;
- ✓ Elaboration de documents et gestion des données ;
- ✓ Formation aux bonnes pratiques et dispense de conseils (tout public) ;
- ✓ Participation aux concertations locales ;
- ✓ Organiser et encadrer les chantiers.

[Profil] Formation BAC +2

Permis B obligatoire.

Expertise sur les milieux aquatiques et leur fonctionnement (bassin-versant, hydromorphologie, hydrobiologie, etc.).

Expertise naturaliste (faune/flore) et du fonctionnement de l'environnement.

Expertise agricole en lien avec la qualité des milieux aquatiques.

Autonomie • Aptitudes relationnelles

Rémunération : calculée selon le profil + IFSE : indemnité versée mensuellement + prime versée en novembre + prime calculée sur la manière de servir (CIA) + C.O.S du pays vert (équivalent d'un comité d'entreprise)

Date limite de candidature : jusqu'au 05 mai 2024 inclus

Envoyer lettre de motivation + CV (si statutaire dernier arrêté administratif + dernier entretien d'évaluation) :

A Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin D'Aurillac
3, place des Carmes CS 80501 15005 AURILLAC CEDEX
ou par mail à rh@caba.fr

Contacts et renseignements :

Hubert BLANCHARD, responsable du service Grand Cycle de l'Eau au 04.71.46.86.30

Carine QUIERS, responsable du service RH au 04.71.46.86.49